



16ème législature

Question N° : 151	De M. Bruno Bilde (Rassemblement National - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique >industrie	Tête d'analyse >L'avenir de la Française de mécanique à Douvrin	Analyse > L'avenir de la Française de mécanique à Douvrin.
Question publiée au JO le : 19/07/2022 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Date de renouvellement : 31/10/2023 Date de renouvellement : 20/02/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Bruno Bilde interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur l'avenir de la Française de mécanique à Douvrin. M. le député apprend que le groupe Stellantis revient de nouveau sur ses engagements de mai 2021 concernant la fabrication du moteur EB GEN 3 obtenus à l'époque après une large mobilisation des salariés et des élus du territoire contre la délocalisation du site en Hongrie. M. le député rappelle que la production de cette nouvelle génération de moteur EB GEN 3 devait alors compenser l'arrêt de la production des anciens moteurs DVR et EP. Et aujourd'hui, le groupe Stellantis annonce que cette nouvelle perte de production sera compensée par l'augmentation du moteur EB Gen 2 évoluant de 115 000 moteurs en 2021 à 220 000 moteurs en 2022 mais prendra fin en 2024 avec l'entrée en vigueur des normes euro 7. C'est pourquoi M. le député s'interroge sur l'avenir des salariés de l'usine Stellantis à Douvrin. De plus, les promesses de transition pour permettre l'employabilité des salariés de Stellantis vers ACC ne sont pas à la hauteur et apparaissent même compromises alors que le groupe Stellantis a bénéficié de 690 millions d'euros de l'État pour la création de l'usine ACC de fabrication de batteries de nouvelle génération, 80 millions de la région Hauts de France et 41 millions d'euros des communautés d'agglomération de Béthune et de Lens. Il lui demande ce qu'il entend faire pour faire respecter les engagements de M. Tavares, directeur général du groupe Stellantis, et ainsi répondre aux inquiétudes légitimes des salariés.